

## Procès-verbal de l'exécutif du Comité de parents

Tenue le lundi 13 mars 2023

Au CSSPÎ — 550, 53<sup>e</sup> Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 2T7

### PRÉSENCES

Président	Omar M'Zir
Vice-président	Godwin Degoh
Trésorier	Hassene Siby
Déléguée FCPQ avec droit de vote	Melha Kamel
Déléguée FCPQ sans droit de vote	Amel Medjahed
Représentante du CCSÉHDAA	Aline Forgues

### MEMBRES REPRÉSENTANT LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE :

Montréal-Nord et de Rivière-Des-Prairies	Franck N'Diaye
Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles / Écoles spécialisées	Aline Forgues
D'Anjou et de Saint-Léonard	Nasr Eddine Saih
Délégué CCT	René Jolin

### ABSENCES

### INVITÉE

Directrice, Services corporatifs. Communications et secrétariat général	Valérie Biron
---	---------------

Monsieur Omar M'Zir agit comme président d'assemblée et madame Guylaine Bourget agit comme secrétaire.

#### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 39. Le président fait la lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.



#### 2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'exécutif du 6 février 2023
4. Mot du président

5. Présentation du processus : Élections au conseil d'administration, districts 1,2 et 3
6. Comité de travail sur la révision de la régie interne
7. Comité sur les prévisions budgétaires
8. Rencontre du comité de parents du 20 mars 2023
9. Varia
  - Changement au calendrier des rencontres
10. Prochaine rencontre le 17 avril 2023
11. Levée de l'assemblée

Que l'ordre du jour soumis soit adopté tel que rédigé.

Il est proposé par René Jolin  
Appuyé par Amel Medjahed

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »



### **3. Adoption du procès-verbal de l'exécutif du 6 février 2023**

**QUE** le procès-verbal du 6 février 2023 soit adopté tel que rédigé.

Il est proposé par Aline Forgues  
Appuyé par René Jolin

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »



### **4. Mot du président**

M. Omar M'Zir souhaite la bienvenue à Me Valérie Biron pour la présentation du processus d'élections au conseil d'administration pour les secteurs Anjou, Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est et Saint-Léonard.



## **5. Présentation du processus : Élections au conseil d'administration, districts 1,2 et 3**

Mme Valérie Biron nous informe du processus pour l'élection au conseil d'administration pour les districts 1, 2 et 3. Elle rappelle la composition du CA soit :

- 5 parents qui doivent être membres du comité de parents.
- 5 membres de la communauté avec diverses expertises en matière d'éthique, financière ou comptable, milieu communautaire, milieu municipal et un membre âgé de 18 à 35 ans.
- 5 membres du personnel scolaire.

Les membres parents doivent avoir un enfant à l'école et faire partie du CÉ de leur école et du comité de parents pour pouvoir se présenter.

Les mandats sont d'une durée de 3 ans. Il y a environ 8 séances régulières dans l'année et quelquefois des séances extraordinaires. Une formation obligatoire de l'ENAP est requise pour bien connaître leurs rôles.

Le CA est l'instance qui décide des grandes orientations.

M. Omar M'Zir demande d'expliquer lors de la réunion du comité de parents, la gouvernance scolaire, c'est-à-dire les différents paliers, à savoir les conseils d'établissement, le comité de parents, etc.

Valérie Biron nous communique l'échéancier suivant :

- Le 3 avril 2023 sera le lancement de l'appel de candidatures.
- Le 26 avril est la date limite pour dépôt de candidature
- Du 1<sup>er</sup> au 15 mai, les profils des candidat(e)s seront disponibles sur le site Web du CSSPI
- Le 15 mai 2023 : Élections
- 1<sup>er</sup> juillet 2023 : Entrée en fonction

Madame Valérie Biron explique qu'en date du 15 mai, s'il y a plus d'une personne qui se présente dans chacun des districts, il y aura élection. Si une seule personne se présente, elle sera élue par acclamation et si personne ne se présente pour un district, il y aura un deuxième appel de candidatures avant le 15 mai et les parents du Comité de parents des autres districts pourraient déposer leur candidature.

Après les élections, soit le 6 juin les nouveaux membres parents et les nouveaux membres du personnel scolaire seront convoqués pour choisir les nouveaux membres représentant la communauté.

M. Franck N'Diaye demande que soit présentées les grandes réalisations et décisions du CA pour connaître les grands dossiers qui y sont discutés.



## **6. Comité de travail sur la révision de la régie interne**

M. M'Zir a transmis le document aux membres. Il demande à madame Aline Forgues et à M. Franck N'Diaye de nous expliquer les changements et ajouts les plus importants apportés à la régie interne.

Mme Aline Forgues et M. Franck N'Diaye nous informe que le document est toujours en cours de finalisation.

Le plus gros changement qui a été apporté a été d'enlever les articles de loi qui seront mis en annexe dans le document.

Ils suggèrent aussi que la régie interne soit envoyée à tous les représentants de parents dès la première rencontre de la nouvelle année scolaire. Ainsi tout le descriptif des tâches et responsabilités pour chacun des rôles au sein du comité de parents et du comité exécutif y sera bien présenté et ils sauront à quoi s'attendre avant de se présenter aux élections lors de l'assemblée générale du CP.

À la suite d'une suggestion de M. M'Zir, il est décidé qu'il y aura 2 sections dans ce document : la première sera des informations sur les membres du comité et la deuxième section sera réservée aux élections.

Finalement, avant de présenter la nouvelle régie interne au Comité de parents, ce document devra être soumis à madame Valérie Biron.



## **7. Comité de travail sur les prévisions budgétaires**

M. Hassene Siby et M. Nasr-Eddine Saih travaillent conjointement sur les prévisions budgétaires.

M. Siby voudrait que l'on s'assure que toutes les dépenses de l'année scolaire 2022-2023 qui se termine au 30 juin 2023 soient imputées au budget de la bonne année financière. Présentement, les frais de déplacement pour l'année 2021-2022 ont été payés au mois de juillet 2022 et imputés à l'année financière 2022-2023.

Les frais de déplacement pour l'année 2022-2023 seront payés sur une base forfaitaire et seront payables 3 fois par an.

Le comité devra présenter des prévisions budgétaires pour l'année 2023-2024 lors de la prochaine rencontre.



## **8. Rencontre du comité de parents du 20 mars 2023**

M. M'Zir nous informe que la prochaine rencontre du comité de parents sera une rencontre réseau. Les 3 directeurs réseaux y seront. Les informations concernant les thèmes suivants : les classes d'accueil et la santé mentale seront données par chacun des directeurs dans leurs réseaux respectifs. Les données sur les 2 autres thèmes, à savoir la sécurité autour des écoles et la violence et l'intimidation seront présentées lors de la rencontre réseau du 8 mai.



## **9. Varia**

### ➤ **Changement au calendrier des rencontres**

M. M'Zir demande à la secrétaire du comité de parents, madame Guylaine Bourget, d'expliquer les changements au calendrier des rencontres.

La rencontre du comité exécutif qui devait avoir lieu le 10 avril est reportée au 17 avril. Le 10 avril étant un jour férié.

La rencontre du comité exécutif qui devait avoir lieu le 15 mai sera remise dans la semaine du 8 mai. Ce sera une rencontre virtuelle pour préparer la rencontre du comité de parents du 15 mai.

La rencontre du comité de parents qui devait avoir lieu le 22 mai qui est aussi un jour férié, est avancée au 15 mai.

La dernière rencontre du comité de parents qui se tiendra au restaurant Max-Rupp qui devait avoir lieu le 12 juin est reportée au 15 juin 2023.



## **10. Prochaine rencontre le 17 avril 2023**

La prochaine rencontre des membres de l'exécutif aura lieu le 17 avril 2023, à 18 h 30.



## **11. Levée de l'assemblée**

À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »